



CCLAPS

ENTRE NOUS

OCTOBRE 2003 N° 8

CAMPONAC-CHATAIGNERAIE-LADONNE-ARAGO-PONTET-SAUVAGE

Le mot de la Présidente :

Au fil des mois, je me suis rendue compte de l'importance que prend « Entre nous » pour les habitants de ce quartier. Certains, n'hésitent pas à nous interpeller pour demander : « à quand le prochain numéro ? et quelles peuvent être vos interventions ? »

J'ai donc souhaité vous redire les rôles que peut avoir le comité de quartier dans la vie du quartier. Son premier rôle est de rassembler les habitants, de les fédérer afin d'obtenir des améliorations du cadre de vie, de l'environnement au quotidien. Le comité est invité à participer aux commissions municipales ou extra-municipales (voirie, maison des associations, groupe vie sociale, sécurité routière, urbanisme etc..). Il est très actif au sein du groupe de travail concernant le PLU et la 2° phase du Tramway allant de la gare de Pessac à Bougnard (secteur du Pontet et av.R.Chaumet)

Nous recevons toutes les invitations aux manifestations culturelles des différents quartiers de Pessac.

Nous sommes partenaires avec d'autres « acteurs » de Pessac (ASTI, Médiathèque, MOUS, office socioculturel, office des sports). Nous sommes ponctuellement en partenariat avec le centre social de la Châtaigneraie, pour des actions d'animation : Fête locale et repas de quartier, loto, Carnaval, pour le groupe « vie sociale » ou dans la préparation de la semaine de la citoyenneté etc...

Son autre rôle est une action de « veille » de « sentinelle ». Nous faisons remonter les différentes informations recueillies sur le terrain et auprès des habitants, soit à la municipalité, soit aux pouvoirs publics concernés. Notre présence sur le terrain nous permet de remarquer les faits ou les actes commis sur le quartier : ex : Camponac, Arago, rue Bellevue et rue de la Métropole, ou encore rue Robert Clavé. (plus de détails dans les pages de ce journal !)

Cette présence nous permet aussi d'anticiper certaines actions que nous soumettons aux habitants avant de contacter les autorités compétentes : ex : Le Pontet (PLU) ou actuellement Arago.

Nous sommes « adhérents » de la Fédération des syndicats et comité de quartier de Pessac (elle-même adhérente de la fédération régionale etc..). Actuellement 4 membres du C.A du comité participent au bureau de la Fédération : 1 vice-président, 1 secrétaire et Webmaster, 1 archiviste, 1 rattaché représentant à l'OMS.

Lors de l'enquête effectuée par le centre social auprès des habitants pour sa demande d'agrément « CAF », il est souligné que certaines personnes trouvent ce quartier « bien trop calme » Mais notre devenir est entre nos mains ! Aussi, je vous redemande de ne pas hésiter à rejoindre notre comité afin de mieux faire vivre ce quartier. Cela signifie aussi que vous pouvez nous contacter afin de nous faire part de vos différentes remarques, suggestions ou projets.

Comme, je vous l'ai, déjà, dit : « L'union fait la force ! ».

Quelques lignes du Président, Dominique Lestynek de la Fédération des S et C de Pessac

La fédération des syndicats de quartiers de Pessac est née en 1936, après une année de gestation et sous l'impulsion décisive de *Georges Sirieix* qui reprenait l'idée de *Pierre Hugon*, de la volonté des différents quartiers de *coopérer* en matière de fêtes et de défense de leurs intérêts et *d'unir leurs forces* dans leur dialogue avec la municipalité.

Si depuis cette date le contexte a évolué notamment avec la création de la CUB, la population a quadruplé, des quartiers se sont regroupés, d'autres se sont scindés et d'autres créés, les syndicats de quartiers tout en conservant leurs fêtes traditionnelles ont développé d'une part des activités conviviales (belote, scrab-

ble...) quand ils disposent des locaux nécessaires, mais surtout, d'autre part, leurs interventions en matière d'urbanisme, de cadre de vie, de déplacements...devenant des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics locaux. Toute l'utilité de la fédération apparaît dans ces préoccupations qui dépassent généralement largement les limites d'un quartier. En effet tous les réseaux (voirie, bus, tramway, assainissement...) comme les grands plans d'aménagement (Plan local d'urbanisme au niveau de la CUB, Schéma de cohérence territoriale au niveau de la grande agglomération...) impliquent une *interdépendance*. La fédération est alors le lieu de la *réflexion commune*, du rassemblement d'un *capital d'expériences*, de prise de *décisions ou de positions* sur la base du plus grand dénominateur commun en toute *indépendance* (illustrée par ce principe d'équilibre : *ni le roquet de service, ni la voix de son maître*) et de participation à divers groupes de travail en particulier au titre de son agrément de protection de l'environnement.

Le quartier est ainsi le niveau pertinent de l'exercice concret de la participation des habitants à tout ce qui influence leur vie quotidienne présente et future, de cette démocratie de proximité dont on parle tant. La fédération est la libre mutualisation des actions d'une vraie démocratie locale participative s'exerçant au niveau de notre ville et de son agglomération.

Informations en bref :

Samedi 29 Novembre à 15h : Rencontre avec les habitants d'Arago.

Samedi 13 décembre à 14h30 : Assemblée générale du comité de quartier

Dimanche 11 janvier à 15h : Loto du comité de quartier

ARAGO : De nombreuses questions sont posées : « où en est la réfection du parking du centre commercial, la fin des travaux des volets, la rénovation de certaines entrées d'immeubles (portes cassées etc...), pourquoi avoir supprimé les bancs? les jeunes se sont installés ailleurs ! les personnes aimant se retrouver dehors pour discuter ?, la réfection des voies et parkings, comment éviter que les automobiles circulent sur les pelouses et y stationnent ? »

Nous, nous parlons de rupture, de coupure entre les différentes résidences (les espaces verts et publics, les entrées). La vue des extérieurs est fort dommageable pour la propriétaire. La 1^o impression est négative lorsqu'on ne connaît pas l'intérieur des appartements qui sont pourtant agréables à vivre.

Nous avons décidé d'engager des discussions avec les locataires de la résidence pour connaître les besoins de chacun. Il semblerait que certains locataires soient apeurés, pensant que la SAGE pourrait effectuer des représailles, des sanctions. Comment le pourrait-elle si chacun paie son loyer, ou ne cause pas de gêne à ses voisins ? De plus la loi empêche des élévations de loyer trop importantes ! (2,5 pour cent /an) Notre avis est que nous n'avons rien à perdre mais plutôt à y gagner dans un cadre de vie agréable ! De plus, nous avons le soutien de la municipalité pour ces demandes ! (ex : un accident occasionné par des volets ou par des nids de poule des voies et parkings : nous nous porterions partie civile avec elle !)



Dernières nouvelles sur les dossiers en cours :

Mur antibruit : « Sauvage » : Les travaux vont commencer à la fin du mois d'Octobre et se dérouleront de nuit. Cela évitera la fermeture de la rocade qui entraînerait de trop grandes perturbations du trafic pendant la journée. Quelques nuisances seront à craindre mais pour un résultat qui changera en mieux la vie quotidienne des riverains aux beaux jours. Nous allons avoir une réunion avec les responsables de ces travaux et nous insisterons sur les aménagements paysagers aux alentours.

Nous sommes très contents d'avoir abouti ! c'est une victoire du comité !

Parc de Camponac : Après de nombreuses visites, de nombreux échanges de courrier, quelques photos concernant l'état d'abandon de ce parc : nous avons récemment reçu un courrier de l' élu chargé des parcs et jardins de la Ville, nous prévenant de la mise en place :

- * d'un planning d'entretien
- * d'1 suivi régulier des bassins d'étalement par la CUB et la lyonnaise des eaux.
- * de la réfection des bancs cassés, et mise en place de nouveaux bancs
- * de l'implantation de massifs de fleurs.

Il nous est demandé de vérifier si l'entretien se fait correctement, dans la négative, cela entraînerait une révision du planning

Nous allons être invités à signer une charte avec les services techniques pour leur engagement à respecter les différentes mises en place. A suivre ! ...

FRINGUETTE

Association Loi 1901

Des prix délirants toute l'année à partir de 3 Euros

Hommes - Femmes - Enfants

Arrivage hebdomadaire

Location de costumes de déguisement

Centre Commercial Arago

05.56.45.29.51

2° phase du Tramway : Cette phase n'est pas concernée par les réductions budgétaires de l'État (la 3° phase le sera sûrement : Bougnard/Ht Lévêque). Il s'agit de la partie partant du parc d'étalement de Bougnard rejoignant la gare de Pessac-centre. Les travaux débuteront en début d'année 2004. Ils commenceront par la partie dans le stade J.Cordier. L'avenue R.Chaumet ne sera coupée par période d'une semaine à la fois. (à savoir que les travaux de l'emplacement du marché seront finis avant les fêtes de fin d'année.) La totalité des travaux seront terminés à Bougnard en 2007.

Groupe de travail du Pontet : parallèlement à la présentation de la création de la ligne du Tramway en 2° phase, nous avons des visites sur le site afin mieux visualiser le projet « PLU » dans ce secteur.

Rue Robert Clavé : Les travaux sont en cours. Nous pensons qu'au vu de l'étroitesse de la nouvelle voie, le but sera atteint : **réduction de la vitesse !** Après de nombreux pourparlers : c'est aussi une victoire du comité ! et de tous les riverains de cette rue !

Rue Bellevue, rue de la Métropole, tunnel sous la rocade/ Rés.Châtaigneraie, Rés.Arago Depuis plusieurs mois de nombreuses nuisances, actes de vandalismes se font dans ces différents secteurs.

Arago : après plusieurs plaintes des locataires d'Arago, nous avons contacté le commissariat de Police mettant en place aussitôt des rondes de nuit. De ce fait, les jeunes (17 et +) se retrouvant sur le « parking » font beaucoup moins de nuisances sonores.

Tunnel sous la rocade, Rés. Châtaigneraie et rue la Métropole : diverses « bêtises » ont été faites (par X !) : portail de sécurité détérioré, feux de toutes sortes, dépôt de détritux etc...

Rue Bellevue : Des propriétaires de véhicules ont porté plainte au commissariat suite à des actes de vandalisme sur leurs voitures (pneux crevés, rayures). Ils ont décidé de faire circuler une pétition demandant une

surveillance de nuit. Le comité soutient cette plainte par un courrier au commissaire-principal et une copie adressée au cabinet du Maire. Catherine Rubio, la Présidente du comité, a rencontré le commandant Parodeau à ce sujet, qui lui a assuré faire le maximum pour que cesse une telle situation.

Les différents événements de l'été ne sont pas liés, il s'agit de plusieurs groupes d'adolescents dont certains ne sont pas du quartier. La police les a pris sur le fait (caillassage et pose de parpaing sur la voie ferrée).

Il n'est pas question de faire la police nous-mêmes, mais de signaler immédiatement tout acte soit au comité soit directement aux services de police nationaux ou municipaux.

Groupe « Vie sociale » : Il s'est déroulé au début juillet, suite à des réunions concernant la Maison de quartier. Il a donc été essentiellement question de la Maison « Antoune ». Son emplacement est bien visible puisqu'à l'endroit laissé libre au milieu des immeubles. Sa construction sera terminée en septembre 2005. Elle sera composée de 2 salles : 1 salle de sport et 1 salle de réunions et bureaux dont 1 affecté au comité, ainsi que des sanitaires avec douches et vestiaires pour la salle de sport.

Certains craignent des nuisances sonores en raison de la proximité des immeubles. Nous pensons que c'est une erreur de le croire ! en effet cette salle sera occupée lors de réunions, ou de rencontres familiales, les heures d'occupation de la salle de sport seront uniquement en début de soirée (fin 20h30). Seulement 1 ou 2 soirées par an pourraient être bruyantes lors d'un repas de quartier ou d'une soirée festive (ex : petit concert). Il faut savoir que ce quartier manque d'espaces pour créer des activités calmes, s'adressant à tous : club vidéo, jeux de cartes, couture, club « questions pour un champion », club « Histoire et patrimoine » etc ... C'est l'historique du quartier et de son comité qui est remis en question, en laissant penser que seul le Centre Social peut supporter toutes sortes de projets, ou de permanences d'associations etc..! Le centre social, dans l'attente de son extension, et le quartier ont besoin de ce nouvel espace !

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RESIDENCE BOUGNARD

71 bis, résidence Bougnard – 33600 PESSAC - Téléphone : 05.56.45.60.36

Voilà la rentrée, nous poursuivons notre travail sur les dossiers en cours :

Fermeture des voies de Bougnard

Projet d'aménagement du mail central

Contact étroit avec les associations du quartier pour travailler sur le projet d'aménagement de la zone du Pontet.

Contact avec les élus

Nous remercions sincèrement les 80 personnes venues nous rejoindre à notre premier repas de quartier en juin dernier. Nous leur devons le succès et l'ambiance de cette inoubliable journée.

Nous oeuvrons pour le second repas, courant octobre.

La Présidente, Alice Gutierrez

Bulletin d'adhésion: Cotisation annuelle familiale : 8 Euros

(à l'ordre du comité de quartier « CCLAPS »)

Nom :

Prénom:

Adresse :

N° de tél (facultatif) :

Catherine RUBIO : Présidente: ARAGO 2 Bt B E5 33600 PESSAC : 0556150880

Site « internet » : www.federation-quartiers-pessac.com

Adresse-mail : catherinerubio@wanadoo.fr